

# Résumé d'évaluation

## Programme de renforcement de l'adduction en eau potable dans le delta du Mékong

Pays : **Vietnam**

Secteur : **Eau et assainissement**

Évaluateur : **Olivier Gilard (AFD)**

Date de l'évaluation : **juillet 2018**

### Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CVN 3013

Montant : prêt souverain de 30 M€, subvention de 2 M€

Taux de décaissement : 66 %

Signature de la convention  
de financement : octobre 2007

Date d'achèvement : janvier 2018

Durée : 11 ans



### Contexte

La motivation initiale était de résoudre une double contrainte : répondre aux besoins d'investissement au niveau des provinces vietnamiennes tout en respectant une taille minimale de projet de l'ordre de 20 M€, excédant généralement les capacités d'une province unique.

Le secteur de l'approvisionnement en eau potable était connu pour ses besoins d'investissements afin de répondre à l'urbanisation croissante de la population et au besoin de mise à niveau.

De plus, en 2007, le gouvernement vietnamien, à travers le décret 117, avait prévu la mise en place d'un fonds de développement sectoriel pour répondre à ces besoins d'investissement dans le secteur de l'eau, devant être doté par le Ministère des Finances et géré par la Banque de Développement du Vietnam (BDV).

### Intervenants et mode opératoire

Le projet a été conçu comme une « ligne de crédit sectorielle », rétrocédée par le Ministère des Finances à la Banque de Développement du Vietnam (BDV), qui assurait la gestion du programme via ses agences locales.

Les bénéficiaires de cette ligne de crédit étaient les 5 compagnies d'eau de 5 provinces dans le delta du Mékong du Vietnam, en charge de la mise en œuvre des travaux.

### Objectifs

**Développement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain au Vietnam.**

### Réalisations attendues

- **Accroissement des volumes d'eau disponible et de la population desservie** dans les villes de la région du delta du Mékong.
- **Mise en œuvre de la politique sectorielle de décentralisation et d'équilibre économique** en renforçant les capacités institutionnelles et les performances opérationnelles des compagnies d'eau provinciales.
- **Mise en place d'une facilité de financement** permettant de répondre de manière durable aux besoins de financement du secteur.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

La mission d'évaluation confirme pleinement la **pertinence** du projet, tant pour sa dimension sectorielle que pour son montage institutionnel. Le ciblage géographique répondait à des **besoins clairement identifiés** dans la zone du delta du Mékong. La politique du gouvernement vietnamien dans le secteur de l'eau visait à **augmenter le taux de couverture** du service de l'eau. La difficulté de la gestion d'un tel programme justifiait aisément de mobiliser une assistance spécifique pour en faciliter la gestion. L'intérêt des différents acteurs pour le renforcement de capacités qui surpasse le cadre du programme immédiat était moins explicite.

### Efficacité

L'efficacité du projet peut également être jugée **positive mais incomplète**. Avec les 8 projets d'investissement qui ont pu être menés pendant la période de mise en œuvre du programme, le projet a accru les volumes d'eau disponibles et la population desservie dans les villes secondaires de la région du delta du Mékong. L'objectif de mise en place d'une facilité de financement permettant de répondre de manière durable aux besoins de financement du secteur n'a pas été atteint **puisque une telle facilité n'existe pas actuellement**.

### Efficiences

Au niveau local, on peut évaluer **très positivement** l'efficiences du projet. L'absence de défaut de paiement des prêts, confirmée par la Banque de développement du Vietnam, laisse entendre que **les compagnies provinciales ont amélioré leur gestion** notamment financière, ce qui peut être pour partie imputable au programme. En dépit de délais de mise en œuvre longs, tous les acteurs ont maintenu leur implication dans le projet. Au niveau de l'assistance technique, l'efficiences peut être considérée comme **acceptable**.

### Impact

Les compagnies provinciales d'eau estiment à 72 000 ménages le nombre de connexions directement liés aux projets financés par le programme AEP Mékong. Seul un projet n'a pas été comptabilisé faute de réponse (il représente à peu près 16 % du financement). Cela permet d'estimer à **200 000 personnes le nombre de bénéficiaires directs**.

### Durabilité

Les compagnies des eaux provinciales sont en charge du service de l'eau potable, maîtrisent les techniques mises en place et assurent l'entretien et la maintenance des réseaux de distribution et des stations de traitement des eaux réalisées dans le cadre du projet. Le renforcement de capacité des compagnies des eaux leur permet aujourd'hui d'exploiter sans difficulté notable, semble-t-il, les infrastructures et peut donc être qualifié de **durable**.

La **viabilité** de la Banque de Développement du Vietnam comme financeur du secteur de l'eau est **faible** dans la mesure où ses missions sont moins claires aujourd'hui qu'elles ne l'étaient lors de l'instruction du projet.

### Valeur ajoutée de l'appui AFD

Lors de l'instruction de ce projet, le financement des compagnies des eaux provinciales par les banques commerciales n'était guère envisageable du fait de leur manque d'autonomie. L'urbanisation rapide et croissante nécessitait un effort budgétaire de l'État vietnamien lui-même facilité par son adossement à une ressource d'aide publique au développement.

La valeur ajoutée de l'action de l'AFD est considérée comme **importante** en raison de l'intensité de l'accompagnement du programme consenti par l'agence.

## Conclusions

### et enseignements

Le montage d'un tel programme, considéré comme **pilote** lors de sa conception, est naturellement très mobilisateur de ressources humaines pour ajuster les principes énoncés initialement aux contraintes opérationnelles qui se dévoilent au fur et à mesure de l'exécution. L'investissement n'est justifié que si l'opération peut être **reconduite à l'identique** pour bénéficier de l'expérience acquise, ce qui n'a pas été le cas.

La mise en œuvre de phases ultérieures de financement aurait bénéficié de l'expérience accumulée au cours de cette **première phase**, même en ajustant le montage de ces phases ultérieures aux évolutions constatées de la situation.

Enfin, l'évaluation amène à poser la question de l'**adéquation des outils de financement actuels** (avec leurs contraintes financières et de délai) à **ce type de programme**, dont la première phase est toujours longue à mettre en place avec des partenaires encore peu rodés à ce type de processus.